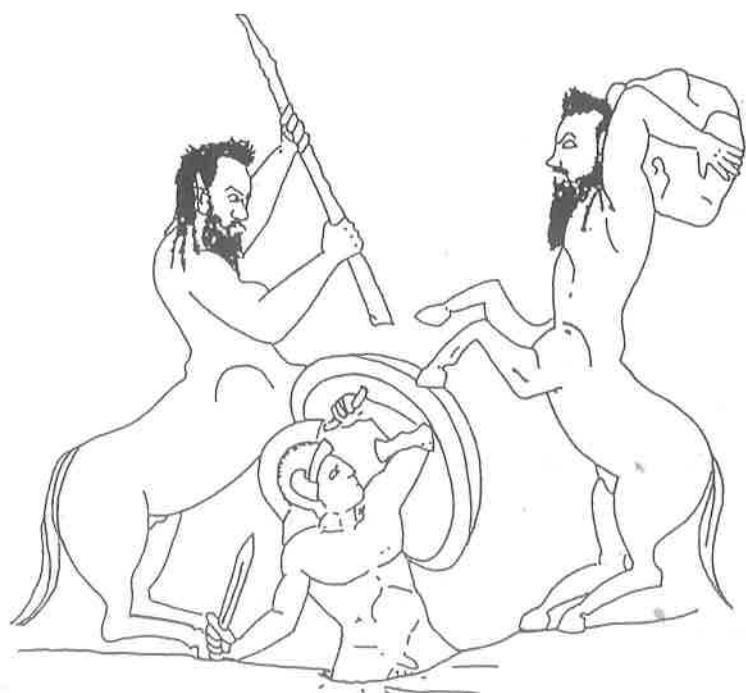


ASSOCIATION DES ETUDIANTS EN ARCHEOLOGIE CLASSIQUE
GENEVE



KAINEUS

Année 1995/96 N°4

**Le dolmen M XII du site du Petit-Chasseur
(Sion, Valais, Suisse)**

**Paléoanthropologie de la population inhumée
d'après l'étude des crânes, mandibules et bassins**

Suzanne EADES

Département d'anthropologie et d'écologie

Le site du Petit-Chasseur à Sion (Valais) découvert en 1961, a été fouillé de manière systématique jusqu'en 1988. On a ainsi pu mettre au jour une des séquences culturelles les plus complètes du Valais, voire de l'ensemble des Alpes. Les magnifiques stèles anthropomorphes datant de la fin du Néolithique ont assuré sa renommée internationale. Les zones archéologiques se répartissent entre trois chantiers : le Petit-Chasseur I, II, III et IV¹.

Le sujet de notre travail a été le site du Petit-Chasseur III, qui a été découvert lors de travaux de terrassement à 120 m au nord-est du dolmen M VI.² La fouille dura de printemps 1987 jusqu'à l'été 1988, le monument étant conservé *in situ*. L'étude de la stratigraphie a permis de mettre en évidence des niveaux qui s'étendent du Tardiglaciaire à l'époque actuelle. Dix niveaux anthropiques ont été identifiés qui s'échelonnent du Néolithique moyen à La Tène D. Les fouilles ont porté avant tout sur l'exploration systématique du M XII, un dolmen à soubassement triangulaire daté du début du III^e millénaire,³ dont il serait un prototype. Ce mégalithe mesure 11 m de long sur 5.5 m (base du triangle), sa hauteur est de 80 cm au minimum. Il comporte une chambre sépulcrale de 2 m sur 2 m, qui devait être prolongée par deux antennes au sud. Un passage était aménagé dans le parement est (figs. 1 et 2). Une petite ciste (le M XIII), probablement campaniforme, fut érigée à l'ouest du monument principal peu de temps avant que celui-ci ne soit réutilisé en tant que carrière ; en effet, toutes les grandes dalles, à l'exception de la dalle nord, ont été arrachées et emportées. Une crue d'une rivière toute proche (la Sionne) a ensuite scellé les restes du monument et l'ossuaire, en ruinant le M XIII. Ces deux événements ont permis de préserver le monument des pillages.

Quant à l'abondant mobilier funéraire, il est constitué d'objets de parure, d'armes et d'outils. Son évolution typologique a confirmé la position chronologique du M XII qui se situe dans la première moitié du Néolithique final. Ce matériel allie des objets de tradition Cortaillod-Horgen (pendeloques gravées) avec du matériel de tradition méridionale : il est probable que des échanges directs ont eu lieu avec des cultures du sud de la France (en particulier avec la civilisation de Ferrières). Les proportions des objets retrouvés rappellent celles des sites de Clairvaux IV et Clairvaux - Motte aux Magnins.⁴

KAINCUS:

Editeur

Association des Etudiants en Archéologie Classique
de Genève

Adresse

Association des Etudiants en Archéologie Classique
Université de Genève
Faculté des Lettres
Bibliothèque des Sciences de l'Antiquité.
CH-1211 Genève 4

Rédaction:

Le comité de l'Association

Si vous souhaitez recevoir le prochain numéro de *Kaincus*, veuillez
s.v.p. vous acquitter du montant qu'il vous semblera bon (minimum 5.-)
au c.c.p. 12-17024-3.

Les textes n'engagent que leurs auteurs. Cherchant, en vue du prochain numéro, à améliorer
notre travail, nous vous prions de bien vouloir nous faire part de vos remarques.

Notre étude a été menée dans le cadre d'un travail de diplôme effectué au Département d'Anthropologie de l'Université de Genève, sous la direction du Docteur Christian Simon. Nous nous sommes intéressée à quatre ensembles d'os prélevés à l'intérieur du monument lors de la fouille : les crânes et fragments de crânes, les maxillaires, les mandibules et les bassins. Nous n'avons pas entrepris l'étude des dents isolées, puisqu'il aurait fallu investir un

¹Callay 1986, p 232

²Favre et Mottet 1990

³datations C14 : ETH - 4823 : 3040 - 2700 ans av. J.-C. pour les dépôts les plus anciens,
ETH - 4822 : 2877 - 2460 ans av. J.-C. pour les dépôts les plus récents.

⁴Favre et Mottet 1990, et 1996 (à paraître)

temps conséquent pour un résultat moindre. Les quelques fragments de crâne trouvés à l'ouest du monument n'ont pas fait l'objet d'une étude poussée.

Nous avons orienté nos recherches dans les directions suivantes :

Premièrement, nous avons tenté de préciser le nombre minimum d'individus retrouvés dans le monument. Ensuite, nous avons tenté de restituer et d'identifier la population inhumée dans le dolmen, et de la situer par rapport aux populations provenant des autres ensembles funéraires du Néolithique suisse, d'après le résultat des études paléodémographiques, paléopathologiques, biométriques et épigénétiques. Enfin, notre démarche a été complétée par une approche taphonomique, qui nous a permis de retrouver des informations sur l'utilisation même du dolmen, en complément à l'étude de François Mariéthoz⁵ portant sur les os longs, entre autres.

Nous devons encore signaler qu'une caisse contenant une dizaine d'individus ne nous est pas parvenue pour l'étude.

En ce qui concerne les travaux préparatoires, dans un premier temps, nous avons restauré les pièces qui avaient été à priori prélevées par les fouilleurs comme appartenant à un même individu. De temps à autre, nous avons pu isoler des fragments qui appartenaient en réalité à un autre sujet. Nous avons tenté, par la suite, de recoller les ossements entre ces unités de prélèvement et d'apparier les pièces paires (rochers, hémimandibules, maxillaires brisés, os malaires, notamment). C'est également à ce stade de l'étude que nous avons pris note des cas pathologiques.

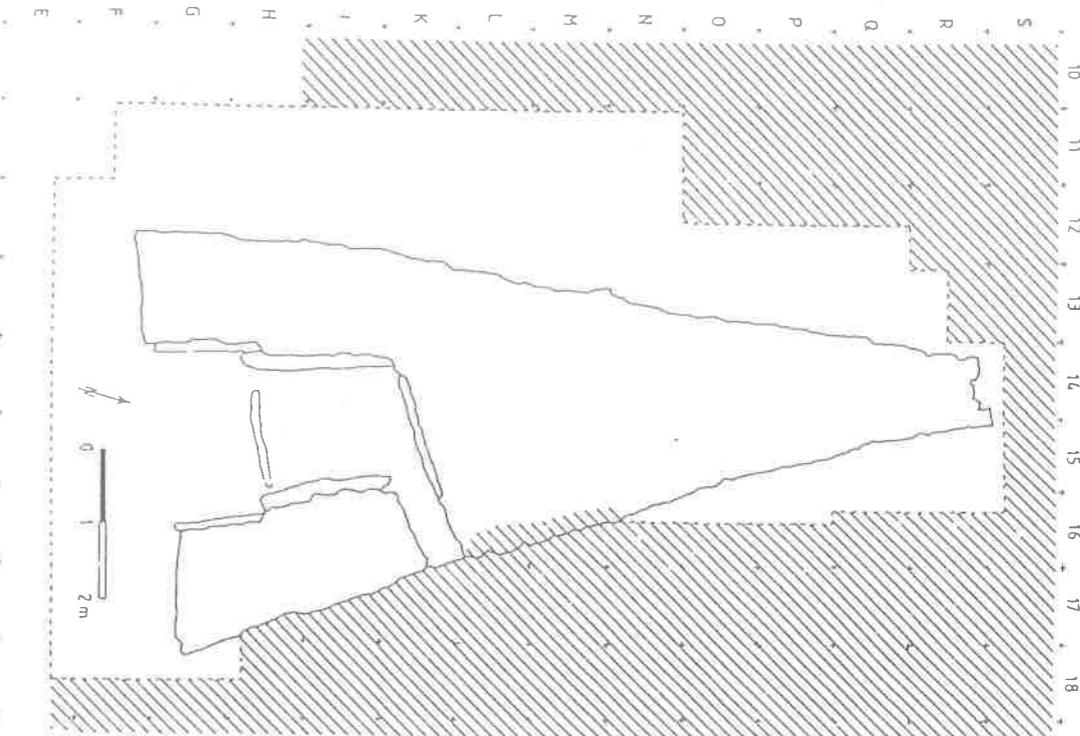
Ces travaux de collage et d'appariement nous ont permis de préciser le nombre minimum d'individus (NMI) contenu dans le dolmen. Nous avons ensuite repris la base de données,⁶ en y intégrant nos observations (parties du crâne conservées, recollages et pathologies).

Tableau I. Effectifs. Individu principal = la pièce principale prélevée, second et troisième individu = fragments prélevés avec l'individu principal, mais appartenant en réalité à un ou deux autres sujets.

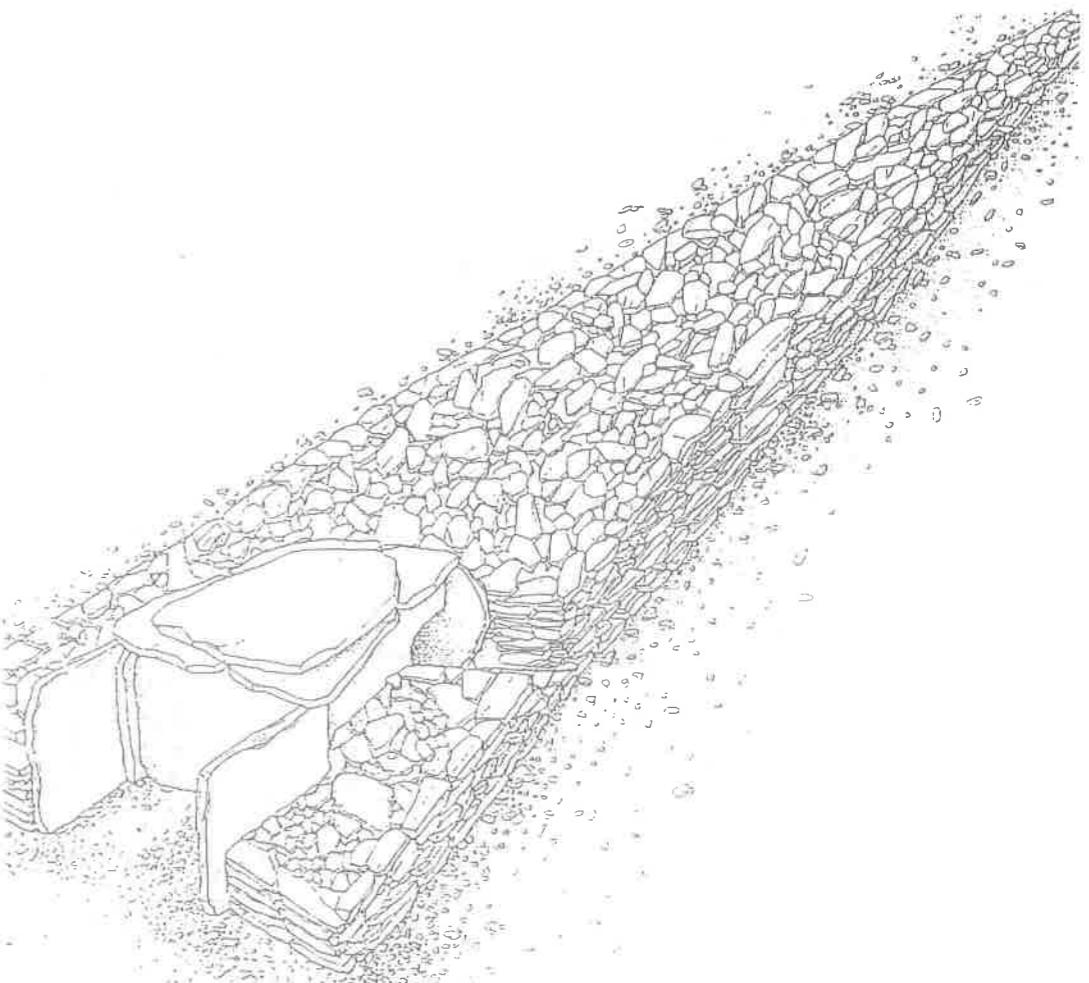
Type d'os	Effectifs				NMI
	Individu principal	Second individu	Troisième individu	Total	
Frontal	93	7	0	100	100
Pariétal gauche	71	4	0	75	
Pariétal droit	82	4	1	87	87
Pariétal indét.	45	3	0	48	
Occipital	80	4	1	85	48
Ecaille gauche	36	2	0	38	38
Ecaille droite	34	2	1	37	
Mastoïde gauche	42	0	0	42	42
Mastoïde droite	34	1	0	35	
Rocher gauche	72	2	0	74	114
Rocher droit	74	5	1	80	
Maxillaire	49	0	1	50	50
Malaire gauche	25	2	0	27	29
Malaire droit	28	0	1	29	
Base crâne	45	1	0	46	46
Autre	0	0	0	0	
Dents isolées	30	0	0	30	
Os nasaux	11	0	0	11	11
Mandibule	140	0	0	140	140

⁵1995

⁶fournie par Sébastien Favre et Manuel Mottet (ARIA)



Figures 1 et 2 : Sion, Petit-Chasseur III, M XII.



Le NMI le plus grand provient des mandibules, mais nous pensons que des appariements et des collages nous ont échappés, vu la forte fragmentation de cet ensemble d'os. Ainsi, on peut envisager l'existence d'individus supplémentaires. Nous n'avons pas pu recoller les bassins, étant donné leur mauvais état de conservation. En sommant les os impairs, il apparaît que ce sont les pariétaux suivis des rochers qui sont les mieux conservés. Encore une fois, il est fort probable que la fragmentation nous ait fait sous-estimer le nombre d'appariements et / ou de collages. On remarquera notamment le faible effectif des os de la face (os malaires, maxillaires, os nasaux) et de la base du crâne. Cette conservation médiocre, nous le verrons, posera problème lors de l'étude biométrique, entre autre. Quelques mots d'explication s'imposent pour notre calcul du NMI à partir des rochers. Nous avons posé comme hypothèse que nous avions trouvé tous les appariements, déterminés selon la symétrie de ces pièces, aucune n'étant parfaitement identique.

Nous avons trouvé, liés aux crânes, 13 rochers gauches, 24 droits, et 40 paires. Les rochers isolés sont au nombre de 37 (21 gauches et 16 droits). En émettant l'hypothèse que nous avions retrouvé tous les appariements, on aurait donc un NMI de 114. Au terme de notre étude paléoanthropologique, paléopathologique et taphonomique des crânes, mandibules et os coxaux retrouvés dans le M XII, nous sommes maintenant en mesure de répondre, du moins en partie, aux différentes questions qui ont orienté notre recherche. Tout au long de ce travail, nous avons recherché l'identité de la population inhumée et les critères d'entrée au monument. En ce qui concerne l'identité de la population inhumée dans le M XII, plusieurs éléments étayent l'hypothèse d'une certaine continuité dans le peuplement du Néolithique moyen et final suisse. Le M XII, "prototype" du M VI, s'inscrit dans la lignée tracée dès le début du Néolithique moyen suisse : collectivisation progressive des édifices funéraires, évolution de petites cistes vers des mégalithes. Des cistes Chamblanches de la première moitié du Néolithique moyen (V^e millénaire) qui renferment chacune un inhumé (Sion-Ritz, Barmaz I et II), on passe à des cistes collectives (4300-3200 ans av. J.-C.) dans les grandes nécropoles du bassin lémanique (Chamblanches et Corseaux-sur-Vevey). Il en va de même sur le Plateau suisse (Däniken SO et Lenzbourg AG) : les ensembles funéraires contiennent deux, trois ou quatre corps en dépôts successifs dans chaque coffre, ces derniers étant construits plus soigneusement (Moinat et Stöckli 1995). L'apparition, au début du quatrième millénaire, d'une architecture en surface du sol, d'abord en Franche-Comté⁷ (dolmens de Santoche et Aillevans notamment) et dans le sud de l'Allemagne, se répandra rapidement jusqu'en Valais, avec la construction des dolmens à soubassement triangulaire du Petit-Chasseur entre le Néolithique final et le Campaniforme.

Cette évolution sans rupture du point de vue architectural est tout aussi graduelle selon les données de l'étude biométrique ; nous avons rejeté l'hypothèse ancienne d'une arrivée soudaine d'une population brachymorphe dans le Valais au Campaniforme. Le fait que les gens du Campaniforme aient réutilisé l'architecture funéraire de l'époque précédente, au lieu d'inhumer leurs morts dans des fosses simples conformément aux pratiques respectées en Europe centrale, va aussi dans le sens d'une certaine continuité. Globalement, la population aurait donc été stable depuis le Néolithique moyen jusqu'au Campaniforme. Les changements de la morphologie crânienne pourraient résulter des variations dans le milieu physique qui ont eu lieu vers la fin du quatrième et le début du troisième millénaire : des variations climatiques mondiales ont alors engendré des ruptures régionales dans l'économie céréalière et donc dans l'alimentation. Selon certains, une densification du peuplement a accompagné ces changements.

⁷Pétrequin et Piningre 1976

Les résultats de l'étude des caractères discrets ne vont toutefois pas dans ce sens. Ils indiquent au contraire une rupture entre les ensembles du Néolithique moyen et final et du Campaniforme. Nous n'excluons donc pas un apport de gènes nouveaux venus d'ailleurs (Europe Centrale?), représentant peut-être une immigration réduite de familles étrangères qui se seraient intégrés aux populations locales (commerçants? artisans?).

Pour ce qui est des critères d'accès au monument, notre analyse démographique a pu montrer qu'une partie seulement de la population vivant dans le ou les villages environnants avaient accès à l'inhumation dans le dolmen M XII. Selon nous, le monument devait comporter quatre critères d'entrée :

Ce dolmen renferme-t-il des gens décédés à la suite d'une *catastrophe* quelconque (épidémie ou guerre) ? Cela expliquerait la répartition par classes d'âge, qui est parfois anormale. Mais aucune pathologie osseuse ne va dans le sens d'une telle hypothèse. On a certes trouvé quelques indicateurs de trouble, en plus grande proportion que chez les autres populations du Néolithique (hypoplasie dentaire, par exemple), mais ce sont des cas isolés. Les datations C14 et les remaniements mis en évidence lors de l'étude taphonomique vont dans le sens d'une longue durée d'utilisation du monument, ce qui exclut un tel scénario.

On peut aussi concevoir que l'entrée au dolmen était régi par des *critères d'âge*. Toute la population aurait alors eu accès au dolmen, mais avec une probabilité plus grande d'y parvenir dans le cas des sujets jeunes (5-30 ans), et plus petite pour les classes 0-1, 15-19 et > 30 ans. Cette hypothèse est toutefois sujette à caution, étant donné les problèmes méthodologiques liés à la détermination de l'âge des 0-1 et 15-19 ans et le facteur de la dérive séculaire de la synostose crânienne. Le manque d'adultes se retrouve dans plusieurs autres sites du Néolithique suisse.

La sélection pourrait s'opérer selon des *critères sociaux* : tel individu aurait eu plus ou moins de chances d'accéder au monument selon sa position sociale. Dans certains cas, même les foetus (de parents bien placés socialement?) auraient eu droit au repos éternel entre ces dalles en pierre. Comme le disent entre autres Masset et Guy,⁸ la société devait certainement être structurée pour pouvoir organiser la construction des dolmens. Ils citent l'exemple des "Long Barrows" du Néolithique britannique, qui, malgré leur taille énorme, ne renfermaient qu'une dizaine de morts en général, étant entourés de tombes mineures plus peuplées. Pour ce qui concerne les mégalithes du Bassin parisien, ils imaginent que les individus moins bien placés socialement se trouvent dans des sépultures en bois que l'on commence à trouver "par hasard" dans la région. Par exemple, à Pincevent, trois squelettes datant de -2000 ans ont été découverts dans du sable sans structure apparente ; les morts ont été introduits successivement dans ce qui devait être un caveau.⁹ Est-il possible que la région aux alentours des monuments du Petit-Chasseur renferme de telles inhumations en pleine terre ou dans des coffres en bois? C'est une hypothèse facile, qui pourrait aussi expliquer le manque d'effectif dans certaines classes d'âge, mais elle n'est pas sans fondement. Rappelons aussi que l'on a découvert, au Petit-Chasseur II, des sépultures d'enfants dans les habitations. Cette pratique s'est-elle poursuivie au Néolithique final?

Le M XII pourrait représenter un *caveau familial*, accueillant tous les membres d'une famille étendue. Claude Masset¹⁰ a pu démontrer que les sujets provenant des différentes cellules d'inhumation à la Chaussée-Tirancourt, un mégalithe Seine-Oise-Marne du Bassin parisien,

⁸1995, p.116-117

⁹Masset 1993, p.135

¹⁰1993, p.138 notamment

présentaient des caractères discrets différents : chaque cellule aurait pu représenter une famille. Dans le M XII, l'étude multivariée des caractères discrets n'a pas mis en évidence des groupes "familiaux" à l'intérieur du monument, de plus, nous avons vu qu'un pourcentage conséquent de crânes présentait de la cibra orbitalia. Ces éléments vont dans le sens de l'hypothèse de l'utilisation du monument comme un caveau de famille. Nous pensons que les variations morphocrâniennes représentent des différences interpopulationnelles à large échelle, tandis que l'expression des caractères discrets est liée à des critères proprement familiaux.

Il est aussi possible que l'entrée au monument ait été régi par une conjonction de ces trois derniers critères. L'appartenance familiale aurait primé sur l'âge : les individus jeunes de cette famille néolithique auraient été inhumés en priorité dans le mégalithe. Cette famille était-elle privilégiée socialement ? Seule la présence exceptionnelle de trépanations et éventuellement de la perte anté-mortem de dents nous font pencher en faveur d'une telle hypothèse, puisque ces interventions impliquent une certaine spécialisation.

Mais il ne faut pas non plus négliger les résultats des études taphonomiques, qui ont montré la possibilité qu'un certain nombre d'ossements (par exemple de la toute première phase d'inhumation) aient été, à un moment ou à un autre, transportés en-dehors du dolmen. Nous savons que c'était le cas au M VI, qui comportait un mur de crânes qui s'étendait le long du parement externe est. Cette hypothèse est plausible, mais n'explique pas pourquoi on aurait sélectionné des crânes d'adultes et de vieux adolescents (15-19 ans), ainsi que de jeunes enfants (0-4 ans), en laissant soigneusement en place les enfants de 5-14 ans.

Nous restons donc prudente dans l'interprétation de nos résultats. Nous avons vu que la paléoanthropologie sous tous ses aspects est en mesure d'apporter des informations essentielles à la compréhension de la fonction du dolmen, aux critères qui régissaient l'entrée dans le monument, et à l'identification des inhumés qu'il renferme. Elle permet de lier le monde des morts à celui des vivants. Certaines questions restent toutefois sans réponse; nous espérons que des travaux à venir (fouille d'autres mégalithes sédunois de la même période, analyse taphonomique de l'ensemble des ossements du M XII, découverte d'habitats contemporains, etc.) viendront compléter notre travail, afin de confirmer ou d'infirmer nos hypothèses.

Glossaire :

Biométrie : étude des mesures des ossements du squelette.

Brachymorphe : morphologie crânienne courte dans sa longueur par rapport à sa largeur.

Epigénétique : étude des caractères familiaux des ossements.

Hypoplasie dentaire : pathologie dentaire traduisant un problème de croissance.

Rochers : os situé sur le crâne dans la région de l'oreille; c'est généralement le mieux conservé du squelette.

Taphonomie : étude de la position du squelette après son inhumation et des processus de décomposition du corps humain.

Bibliographie sommaire :

GALLAY (A.).1986. Le Néolithique.In : GALLAY (A.), ed. Le Valais avant l'histoire : 14 000 av. J-C.-47 apr. J-C. Catalogue d'exposition (Sion,1986). Sion : Musées cantonaux du Valais,73-83.

GUY (H.),MASSET (C.).1995. Les hommes néolithiques. In : MASSET (C.),SOULIER (P.), ed. Allées couvertes et autres monuments funéraires du Néolithique dans la France du nord-ouest : allées sans retour. Paris : Errance, 115-122.

FAVRE (S.),MOTTET (M.).1990. Le site du Petit-Chasseur III à Sion VS : MXII, un dolmen à soubassement triangulaire du début du IIIème millénaire.Archeol. suisse, 13, 3, 114-123.

FAVRE (S.),MOTTET (M.). (à paraître). Quelques aspects du dolmen MXII de la nécropole du Petit-Chasseur à Sion : architecture et construction du dolmen.Bull. d'études préhist.et archéol. alpines (Aoste). Colloque (Châtillon, Aoste,11-13 mars 1994).

KRAMAR (C.).1977. Les restes humains néolithiques du premier dolmen (MVI) du Petit-Chasseur à Sion (VS). Archs. suisses d'anthrop. gén. (Genève),41 , 1, 37-42.

MARIETHOZ (F.).1995.Le dolmen MXII du site du Petit-Chasseur (Sion, Suisse) : fonctionnement de la sépulture et population inhumée d'après l'étude des os longs des membres supérieurs. Genève : Dép d'anthrop et d'écologie de l'Univ. (Trav de diplôme, non publié).

MASSET (C.).1976. Sur quelques anomalies d'ordre démographique observées dans quelques sépultures néolithiques. Thèmes spécialisés. Congrès de l'Union inter. des sci. préhist. et protohist. ,9 (Nice,1976).Nice : U.I.S.P.P, 78-107.

MASSET (C.).1993. Les dolmens : sociétés néolithiques et pratiques funéraires : les sépultures collectives d'Europe occidentale. Paris : Eds. Errance (Les Hespérides).

PETREQUIN (P.), PININGRE (J.-F), BILLAMBOZ (A.), RUTKOWSKY (H.), TOURNEUX (A.), collab.1976.Les sépultures collectives mégalithiques de Franche-Comté.Gallia préhistoire, 19, 2, 287-381.

Thermae et Balnea en Suisse

Fabia Curti

Lors d'un examen sur les Thermes romains, en mars 1996, je me suis intéressée en particulier à la situation en Suisse¹. Je n'ai considéré que les établissements publics car les bains privés sont beaucoup plus nombreux et il est souvent difficile d'avoir des informations précises à leur sujet. J'ai subdivisé les établissements en quatre catégories principales auxquelles correspondent les tableaux qui suivent: établissements des villes, des *vici*, des camps militaires et les bains thermo-minéraux.

Le but était de mettre mieux en évidence les caractéristiques principales à l'intérieur de chaque catégorie et, si possible, dans l'ensemble des établissement.

1) Les villes

Les trois colonies (Colonia Augusta Raurica, Aventicum et Colonia Iulia Equestris) et Forum Claudii Vallensium

Etablissement	Datation	Type et Dimensions	Autre
Aventicum: Thermes en Perret	70-80 ap. J.C.	symétrique en rangée (fig. IV) 106x71m (sans palestre 60x71)	Insula 29
Aventicum: Thermes de l'Insula 18	?	?	Insula 18
Aventicum: Thermes de l'Insula 19	60 ap. J.C.; restaurées à la moitié du II s	?	Insula 19
Colonia Augusta Raurica: Thermes Centraux	dernier quart du I ap. J.C.; état définitif du II s	symétrique en rangée (fig. IV) 96x48 m	Insula 32
Colonia Augusta Raurica: Thermes des Femmes	moitié du I ap. J.C..	asymétrique en rangée (fig. I); 50x58 (63)	Insula 17
Colonia Iulia Equestris	sous Auguste ou Tibère	asymétrique en rangée (fig. I)	près du Forum; pas fouillés entièrement
Forum Claudii Vallensium 1	deuxième moitié du I ap. J.C.	asymétrique	Insula 2
Forum Claudii Vallensium 2	début du II s ap. J.C. (-moitié du III)	asymétrique; 50x40	A l'extérieur de la ville; partiellement fouillés
Forum Claudii Vallensium 3	?	asymétrique en rangée (fig. I)	Au nord de l'Insula 1 Sémi-publiques

Ces villes sont bien évidemment les sites romains les plus importants en Suisse et il n'est donc pas surprenant de constater que presque toutes possèdent plusieurs établissements. De plus, il

s'agit en général de Thermes et non de Balnea². Je reviendrai dans la conclusion sur les questions de la chronologie et du type.

2) Les Bains Thermo-minéraux

Etablissement	Datation	Type et Dimensions	autre
Aqua Helveticae	I siècle ap. J.C.: après 20 ap. J.C.	Thermal; 35x30m	partiellement fouillé; vicus; inscriptions au Deus Invictus, à Isis, à Mercure, à Mitra
Colonia Augusta Raurica: Grienmatt	?	Thermal; 27x27m	Insérés dans le sanctuaire d'Apollon et Esculape
Eburodum	?	Thermal; ?	Dans le castrum; vicus fortifié au IIIs; inscriptions à Apollon et à Mars
Oberdorf (BL)	?	Thermal; ?	Deux piscines; site partiellement fouillé

Le seul établissement de ce type entièrement fouillé est celui de Augusta Raurica-Grienmatt pour lequel A. Gerster³ a publié une reconstitution hypothétique, mais dont les fouilles, par K. Stehlin, remontent au début de ce siècle.

Les informations très fragmentaires concernantes les autres établissements de ce type rend tout commentaire difficile.

3) Les Bains des Vici

Etablissement	Datation	Type et Dimensions	Autre
Bern-Engehalbinsel	deuxième moitié du I s ap. J.C. (-III)	asymétrique en rangées parallèle (fig. III); 20x16m	Semblable à Sion et à Turicum
Muralto 1	deuxième siècle ap. J.C.	asymétrique en rangée (fig. I); 18x13m	probablement rattachés à une mansio
Muralto 2	II s ap. J.C. (-IVs)	asymétrique en rangée (fig. I) 14x16m	sémi-privé; partiellement fouillé
Tenedo 1	après 70 ap. J.C.	probablement asymétrique en rangée (fig. I); 15x9m	5 pièces dont 2 avec hypocauste

¹ Aucun véritable travail d'ensemble n'a été fait pour l'instant. Néanmoins H. Manderscheid fournit un catalogue des établissements publics de la Suisse dans son article (cf. bibliographie), dans lequel il indique pour chacun les données principales. J'ai rajouté à sa liste un certain nombre d'établissements qui ont été découverts récemment.

² Je reprend ici la distinction faite par I. Nielsen (cf. Bibliographie). On indique en général par *Thermes* les établissements possédant une *palaestra* ou une *basilica thermarum* (salle couverte qui avait la même fonction que la palestre)

³ A. Gerster, "Das römische Heilbad in der Grienmatt in Augusta Raurica" dans *Revue Suisse d'Art et d'Archéologie* 25, 1967-68, pp.49 et suiv.

Tasgaetium	moitié du I s ap. J.C.; restauré à la moitié du II s	asymétrique en rangée (fig. I) 21x13,2	Autel dédié à Fortuna
Iuliomagus	deuxième moitié du I s ap. J.C. restauré dans la première moitié du II s	asymétrique en rangée (fig. I) ?	pilae en calcaire
Tarnaiae	vers la moitié du I s ap. J.C.	asymétrique en rangée (fig. I) 18,2x15,16m	rattachés à une mansio; pilae remplacées par des arcs.
Lousonna	?	?	Près du Forum
Turicum	70-80 ap. J.C. (-III s); moitié du II s, agrandissement.	asymétrique en rangée (fig. I), parallèle dans la deuxième phase (fig. III) 9x16 et 21x25 m	Caldarium au Sud
Vitudurum	70-80 ap. J.C.	?	Construit sur la colline avec le temple; partiellement fouillé
Vindonissa 2	vers 150 ap. J.C.	?	Réutilisation partielle de l'établissement précédent
Sion	moitié du I s ap. J.C.	probablement semblable à Turicum et Tasgaetium	Au dessous de l'église

Les bains des *vici* sont, comme on peut le voir en comparant les tableaux, plus petits que ceux des villes. En général il s'agissait de villages qui s'étaient formés autour d'un camp fortifié, on peut ainsi relever le rôle que joue l'armée dans la romanisation du territoire⁴.

4) Les bains dans les Camps militaire et dans le Camp légionnaire de Vindonissa

Etablissement	Datation	Type et Dimensions	Autre
Tenedo 2	III-IV s ap. J.C.	asymétrique en rangée (fig. I) 25,5x10,3m	entre les deux <i>castra</i>
Castrum Rauracense 1	fin III-IV s ap. J.C.	asymétrique en rangée (fig. I) 20,85x40,5m	
Castrum Rauracense 2	deuxième moitié du III-IVs ap. J.C.	asymétrique en rangée (fig. I) 25,25x28,6m	partiellement fouillé
Vindonissa	moitié du I s ap. J.C. (-101 ap. J.C.)	symétrique en rangée (fig. IV) 44x70 m	camp légionnaire

⁴Cela est valable dans toutes les provinces du nord de l'Europe, où les Thermes et les Bains sont parmi les premiers signes de la romanisation (cfr. I. Nielsen, p. 74)

A l'exception du camp légionnaire de Vindonissa (dont les thermes devaient servir à une "population" considérable), les dimensions des autres établissements militaires sont assez semblables à celles qu'on constate pour les *vici*.

Conclusions

Si nous regardons la chronologie des établissements balnéaires en Suisse, on constate que la plus grande partie de ceux-ci a été construite au cours du premier siècle après J. C. Cela nous indique une fois de plus que les *thermae* et les *balnea* faisaient sans doute partie des bâtiments que l'on construisait en premier. La plupart des édifices construits au premier siècle datent de l'époque Flavienne. Cela ne doit pas nous étonner, vu que c'est à cette époque que les frontières ont été fixées. Au contraire, on remarque très peu de constructions au cours du deuxième siècle (Forum Claudii Vallensium, Muralto). Pour terminer nous avons quelques constructions au troisième siècle, dans les camps militaires, suite à la fortification du *limes*. Pour ce qui est du type de disposition des pièces, nous pouvons observer la prédominance du type asymétrique en rangée (le plus ancien) qui correspond au type 1 de Krencker⁵. Le type symétrique en rangée a été utilisé uniquement dans quelque Thermes des villes et dans ceux du camp de Vindonissa.

La situation en Suisse est tout à fait comparable à celle constatée par I. Nielsen pour l'ensemble des provinces du Nord dans lesquelles était compris le territoire suisse.⁶

Bibliographie

Pour les Thermes et les Balnea en Suisse les informations sont dispersées dans un très grand nombre d'articles dans différentes revues. Le seul travail d'ensemble est celui de H. Manderscheid qui contient aussi une bonne bibliographie pour chaque établissement.

H. Manderscheid, "Katalog der öffentlichen Thermenanlagen des Römischen Reiches- Projekt und Durchführung am Beispiel der Schweizer Thermen" Jahresberichte aus Augst und Kaiseraugst 3, 1983, pp. 59 et suiv.

Très utile est aussi l'ouvrage de W. Drack et R. Fellman, qui donne aussi des indications bibliographiques et qui est plus récent.

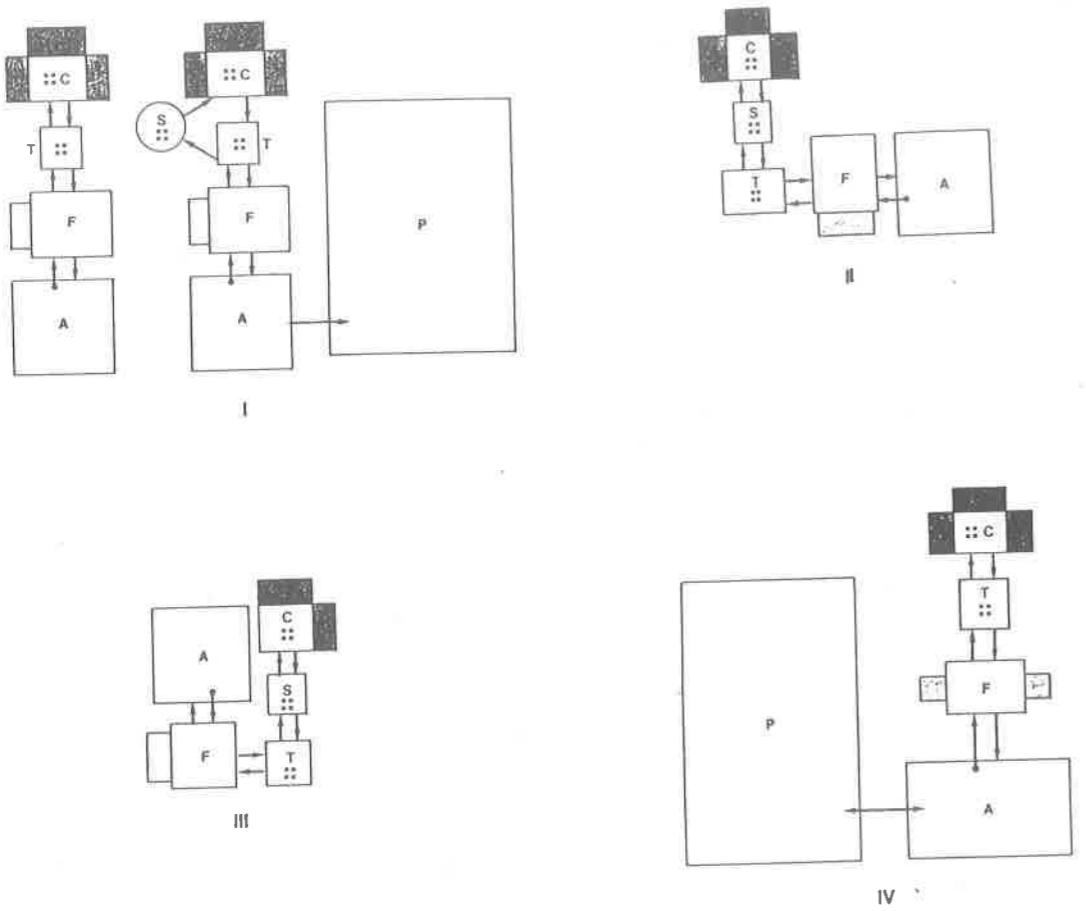
W. Drack, R. Fellmann, Die Römer in der Schweiz, 1988

Pour une idée plus générale des Thermes et des Bains, surtout en ce qui concerne les provinces occidentales, voir:

I. Nielsen, Thermae et Balnea: The architecture and cultural History of Roman Public Baths, Aarhus 1990

⁵D. Krenker, E. Krüger, H. Lehmann, H. Wachtler, "Die Trierer Kaiserthermen" Trierer Grabungen und Forschungen Band I, I, Augsburg 1929

⁶cfr. I. Nielsen Thermae et Balnea, p. 77



A= apodyterium ; F= frigidarium ; T= tepidarium ;
S= sudatio ou laconicum; C= caldarium ; P= palaestra

Fig. I-IV: tirées de I. Nielsen, op. cit., vol. II, p. 51

Après la disparition brutale de la culture crête et mycénienne, il faut attendre que les populations paysanne forment au neuvième siècle avant J.C. une classe aristocratique qui favorise un raffinement artistique et culturel. L'époque géométrique est une période où l'art bronzier a régressé au point que les objets trouvés sont de moindre qualité technique comme stylistique que ce qui a été fait dans l'art mycénien décadent. A l'époque archaïque, on perçoit une nouvelle évolution. Au huitième siècle, la Grèce suit une politique d'expansion en Asie et en Grande Grèce, puis au milieu du septième siècle, commence l'ère du style orientalisant qui atteste des étroites relations commerciales avec l'Orient. En effet, on retrouve des influences orientales dans l'art bronzier comme dans la céramique. Dans une seconde phase, on ne se contentera plus d'imiter ces éléments; il y a transformation et assimilation.

Ces deux derniers siècles correspondent à ce que l'on appelle le haut archaïsme. C'est une période particulièrement importante pour le développement de l'art bronzier qui se perfectionne techniquement et invente déjà les différents types qui seront à la base des créations postérieures. La plupart des bronzes que l'on trouve à cette époque proviennent des pays "doriens" tels que, Rhodes, la Crète, le Péloponnèse. Seule Samos reste très asiatique, avec ses corps serrés en bloc, aux épaules étroites et aux grosses têtes. Dans les premières années du sixième siècle, les styles locaux sont favorisés. Les centres péloponnésiens qui sont particulièrement abondants et variés assurent la suite de la production crétoise qui cesse complètement. On distingue maintenant différents styles et différents centres de production. Du point de vue technique, apparaît le procédé du martelage qui évite la mollesse des modèles empruntés aux techniques des terres cuites qui évoluent parallèlement, (étant donné leur même utilisation marquant uniquement une différence de valeur).

Outre leur utilisation comme offrandes, grand nombre des figurines sont utilisées comme des anses d'oenochœus ou d'hydries, comme support de cuve ou comme brûle parfum. Mais on les utilise également pour servir de manches de miroir; ce sont les séries les plus importantes.

Durant toute l'époque archaïque, l'art du bronze se limitera toujours à la petite plastique, car d'une part la statuaire de marbre a pris un essor extraordinaire et a ainsi retardé la fabrication de statues de bronze de grandes dimensions. D'autre part ces statuettes qui ont une hauteur qui varie entre huit et vingt centimètres, permettent des représentations plus mouvementées et audacieuses que ce qui aurait été techniquement possible dans la grande plastique. C'est donc la petite plastique qui se développe qualitativement et quantitativement, durant tout le sixième siècle jusqu'au milieu du cinquième.

La grande découverte du septième siècle est le corps organique. Que ce soient des corps d'hommes ou des corps de dieux, ils cessent d'être conçus comme des fragments assemblés pour devenir des ensembles. Le particulier et le détail pris dans la masse n'a plus d'autonomie. L'Apollon-Mantiklos (fig.1) est l'exemple le plus ancien représentatif de cette nouveauté. Daté de 700 av.J.C, il montre de manière pertinente la transition de la fin de l'époque géométrique à la période archaïque. Il représente le leitmotiv masculin de la plastique archaïque: le kouros, rigide et frontal, n'esquissant aucun mouvement. La figure est "divisée" en plusieurs parties. La tête ressemble à un triangle renversé; le cou démesuré prend une forme conique; le torse reprend le motif du triangle renversé, de même que chacune des jambes. Si cette division rappelle les éléments de l'art géométriques, il y a une forte unité entre les parties et on sent une véritable constitution en bloc. La figure a aussi gagné en volume. Un élément qui ne saurait être justifié par l'organicité du corps est cette ligne qui sépare symétriquement la figurine. En effet, la raie se prolonge par le nez pour se poursuivre sous la forme d'une ligne verticale qui traverse

l'abdomen et sépare les jambes. L'artisan a construit le corps de sa figure autour de cet axe. Une telle conception du corps est purement artistique et marque une évolution importante.

Quant à savoir ce qu'une telle oeuvre peut représenter, la question reste ouverte. La statuette porte sur ses cuisses une inscription qui dit que l'objet a été dédié à Apollon par un dénommé Mantiklos. La statue représente-t-elle la divinité ou le dédiant Mantiklos ? Aucun attribut nous permet d'affirmer avec certitude que c'est le dieu que l'on a voulu représenter. Le fait est que l'on a retrouvé des kouroi utilisés comme statue de culte, comme on peut le voir sur la scène d'une amphore à figures rouges du 5ème siècle qui représente Hélène implorant l'idole, tandis que Ménélas cherche à l'en éloigner de force. Le personnage a effectivement la position figée du kouros, mais surtout il est plus petit que les autres personnages d'au moins un tiers et est placé sur un podium.

Le correspondant féminin de ce type du kouros, la corè, pose la même problématique. Cependant, si l'on examine les séries de porteuses de miroir laconiennes, qui sont tantôt nues tantôt vêtues du costume ionien (chiton et himation) on peut concevoir un rapprochement volontaire avec la déesse de la beauté. En effet, on veut refléter l'image de la beauté qu'incarne la déesse. Notre exemple (fig. 2) est un support de miroir laconien datant de la moitié du 6ème siècle, qui selon certains pourrait être Aphrodite (puisque tient dans la main droite une fleur de lotus, qui comme la colombe est son attribut). Cependant, tous s'accordent pour considérer les femmes nues comme des corai et non des divinités, bien qu'elles peuvent aussi porter des fleurs ou des fruits. Lorsque l'on trouve des statuettes qui indubitablement représentent des divinités féminines comme notre Artémis (fig.3), (elle aussi de style laconien au formes fines et allongées), on se rend compte que seul l'attribut, un morceau de l'arc, la détermine comme la déesse. Notre pseudo-Aphrodite et l'Artémis sont de la même époque; à part le vêtement, l'une porte le costume ionien tandis que la seconde est vêtue d'un péplos, elles se tiennent dans une position identique: debout, frontales et rigides avec les jambes parallèles. Le geste de la corè-Aphrodite tenant un pan de son vêtement de la main gauche est typique des corai archaïques et prend un caractère de préciosité conventionnelle. Le rendu du vêtement semblable dans les deux cas: de même que le péplos uni à repli court et sans plis enveloppe étroitement la femme, le chiton est tendu sur le corps et si le vêtement est décoré de plis en zigzag gravés, il reste sans volume. L'habit n'a ni plasticité ni la transparence de style plus tardif.

Autour de 550-525 av.J.C., un nouveau type dérivé de la corè fait son apparition: la courueuse. En effet, à l'époque archaïque les techniques de l'art bronzier évoluent rapidement et les possibilités augmentent. De plus en plus, on priviliege les motifs mouvementés et dynamiques. La courueuse (fig. 4) trouvée à Dodone, porte un chiton court qui lui laisse une poitrine libre (d'autre courueuse sont nues). La statuette s'étend en largeur, avec les bras qui se détachent particulièrement, tout en gardant une pose très naturelle: c'est une tendance qui s'affirmera toujours plus. Ce qui frappe tout particulièrement est cette pluralité des angles de vue. En effet, tandis que le haut du corps est frontal les jambes sont profilées, ce qui donne cette impression de rigidité malgré le dynamisme du mouvement.

Parmi les divinités, les plus représentées et qui ne posent aucune ambiguïté quant à leur identification, on peut citer Zeus et Athéna. Reconnaissables à leurs attributs respectifs, le foudre et le tonnerre, le casque et la lance, ils représentent la puissance et la force physique dans ce qu'elles auraient de plus terrifiant. Si à la phase de l'archaïque ancien, ils sont simplement assis sur leur trône (fig.5), il vont prendre à la fin de l'époque archaïque des poses beaucoup plus mouvementées. Le Zeus de Lycosura datant du milieu du 6ème siècle est barbu et tient de sa main droite le foudre et le tonnerre de l'autre. Une Athéna de la même époque, de style attique mais de provenance inconnue, a la même attitude trônant. Casquée et armée elle porte l'égide. La frontalité caractéristique de la période est bien présente; ils gardent les bras collés au tronc et les jambes serrées.

A la fin du 6ème siècle, suivant une même évolution ils prennent une attitude dynamique. On arrive ainsi au type du Zeus foudroyant et de l'Athéna Promachos. Le premier participe du type du dieu-héro brandissant. Ce sont Héraclès, Poseidon ou Zeus que l'on représente dans la même position, tenant leurs attributs respectifs, c'est-à-dire la massue pour le premier, le trident pour le dieu de la mer et évidemment le foudre pour le père des dieux. Un Héraclès de Mantinée, (datant de la fin de l'époque archaïque vue sa courte chevelure), avance d'un pas, le corps entier de face. Mais il faut noter que c'est ici une caractéristique arcadienne et qu'à Argos le torse est de face et les jambes profilées. L'intérêt de cette première attitude dans la posture réside dans le fait qu'elle est identique à celle du guerrier ou du hoplite laconien à l'époque géométrique. Une telle ressemblance est possible parmi les bronzes arcadiens, parce que cet art reste en général provincial et attardé. L'association à la figure guerrière doit être signalée, car si l'on se tourne vers la statuette d'Athéna Promachos (fig. 6) la dérivation directe du guerrier à la divinité guerrière, est manifeste. L'un comme l'autre, les jambes écartées, tiennent un bouclier de la main gauche et le bras droit levé prêt à jeter sa lance. On remarquera que la tête sur la statuette d'Athéna du bouclier et de la lance. On sent cependant une grande différence de l'un à l'autre; plus de fluidité et de naturel avec la statuette d'Athéna. Notons que cette statuette date de 480-470, tandis que la première date de la fin du 6ème siècle. La comparaison entre les deux reste valable, car cette figurine se veut une réplique de l'Athéna Promachos exposée sur l'acropole jusqu'à sa destruction en 480 par les perses, puis remplacée en 450 par la célèbre statue de Phidias. D'une figure qui comme le guerrier aurait dû avoir plusieurs angles de vue, nous avons ici, une statuette uniquement représentée de trois quart, la tête inclinée, la jambe droite tournée de trois quart elle aussi. Le motif archaïque et le mouvement ont été repris, mais combinés aux caractéristiques stylistiques de l'époque; c'est une œuvre archaïsante.

Ces rapprochements de position et de mouvement, en un mot de forme, révèlent en réalité une association de contenu. Athéna est effectivement la déesse guerrière, ce qui évidemment justifie cette association, cependant il faut y voir d'avantage, c'est-à-dire l'image plus ou moins consciente que l'on se fait de la divinité. C'est une image terrifiante et agressive, exprimée soit par le symbole de la force virile du guerrier, soit pour son penchant masculin, en puisant directement à l'intérieur même de l'espace mythologique, en se référant à Héraclès, symbole de la force physique.

A l'époque archaïque qui développe et étend sans cesse ses possibilités, suivra une période de restriction de forme, particulièrement dans le mouvement, qui ressemblera à une réaction contre la profusion présente jusque là.

Bibliographie:

- C. Rolley, Les bronzes grecs, 1983
J. Charbonneau, Les bronzes grecs, 1969
R. Thomas, Griechische Bronzestatuetten, 1992



Fig. 1



Fig. 2



Fig. 3

Fig. 4



Fig. 6



Fig. 5



Fig. 1: Apollon Mantiklos (de R. Thomas, op.cit., p. 58, fig. 42)
Fig. 2: Support de miroir laconien: Aphrodite (de J. Charbonneaux, op.cit., pl. VII, 2)
Fig. 3: Support de miroir laconien: Artémis (de J. Charbonneaux, op.cit., pl. VIII, 2)
Fig. 4: Coureuse de Dodone (de R. Thomas, op.cit., p.66, fig. 50)
Fig. 5: Zeus de Lycosura (de R. Thomas, op.cit., p. 73, fig. 58)
Fig. 6: Athéna Promachos (de R. Thomas, op.cit., p. 93, fig. 84)

Les portraits de Marc-Aurèle

Fabia Curti

L'exposition sur Marc-Aurèle qui a lieu jusqu'au 17 juillet 1996 au Musée d'Art et d'Histoire et qui se poursuivra à Avenches, au delà du fait de nous laisser admirer les magnifiques portraits en or et en bronze d'Avenches et de Pécs, nous donne l'occasion de confronter des portraits de cet empereur (exécutés à des moments différents de sa vie) avec les monnaies qui ont été frappées sous son règne. Cela est très intéressant puisque l'attribution d'un portrait à un empereur plutôt qu'à un autre n'est souvent possible que suite à la confrontation avec ses effigies représentées sur les monnaies. Celles-ci nous fournissent en également la datation la plus proche grâce à l'indication de la *tribunicia potestas* exercée au moment de l'émission. Grâce à cette confrontation on a pu identifier, pour chaque empereur et chaque impératrice, un certain nombre de types. Le portrait faisait en effet partie de la propagande impériale et était de ce fait créé officiellement à Rome à l'occasion d'événements clés de la vie de l'empereur: l'adoption, le mariage, etc...

Pour Marc-Aurèle on a reconnu quatre types principaux⁷.

Le premier aurait été créé au moment de son adoption en 140 après J.C., alors qu'il avait 17 ans. La pièce principale, qui a également donné son nom à ce type, est conservée au Musée du Capitole à Rome⁸.

Un deuxième portrait fut créé lors de son mariage avec Faustine la Jeune, en 145-147 après J.C.. On y voit un Marc-Aurèle jeune, avec une légère moustache et une barbe naissante. On en trouve un exemple à Londres⁹. La pièce exposée à Genève appartient également à ce type¹⁰. On en a reconnu une variante dans laquelle la barbe est plus importante et où il apparaît plus âgé¹¹.

Le troisième type, qu'on doit dater entre 161 et 169 après J.C., constitue la première image officielle de Marc-Aurèle en tant qu'empereur (portrait dit "de l'avènement"). La barbe est devenue très épaisse, ainsi que la moustache. L'apparition de rides marque l'âge de l'empereur. A ce type, dit aussi "de Copenhague"¹², appartiennent deux bustes en marbre présentés dans l'exposition de Genève ainsi que la tête de Pécs¹³.

Le dernier type, créé entre 169 et 180 après J.C., nous présente un Marc-Aurèle plus âgé, mais le trait principal qui distingue ce type du précédent est la façon dont les mèches du front sont toutes tirées en arrière. Nous le retrouvons dans un portrait du Musée des Thermes à Rome¹⁴. Il existe une variante de ce type dont la barbe se sépare en deux sur le menton. On peut en voir un exemplaire dans un portrait conservé au Musée du Louvre¹⁵. Le buste d'Avenches appartient également à ce dernier type.

Bibliographie

Bronze et Or 1996

Collectif, *Bronze et Or, visages de Marc Aurèle empereur, capitaine, moraliste*, Genève 1996

Poulsen 1962-74

V. Poulsen, *Les Portraits Romains*, (Ny Carlsberg Glyptothek), Copenhague 1962 - 1974

Fittschen-Zanker 1985

K. Fittschen et P. Zanker, *Katalog der römische Porträts in den kapitolinischen Museen und anderen kommunalen Sammlungen der Stadt Rom*, I, "Kaiser und Prinzenbildnissen", Rome 1985

Wegner 1939

M. Wegner, "Die Herrscherbildnisse in antoninischer Zeit", in *Das römischen Herrscherbild*, 1939



⁷cf. Bronze et Or 1996, pp. 39 et suiv.

⁸Inv. 279 (cf. Wegner 1939, pp. 191-192, pl. 15)

⁹Inv. 386; une pièce semblable est conservée à Copenhague: Inv. I.N.785 (cf. Poulsen 1962-1974 p. 97, pl. CXXIX-CXXX)

¹⁰Ruhr-Universität, Kunstsammlung Inv. s. 1058 (cf. Bronze et Or 1996, pp. 74-75)

¹¹On peut par exemple le voir sur une tête du Musée de Tarragone Inv. 386 (cf. Wegner 1939, pp. 203-204, pl. 16,b)

¹²Cette appellation dérive de la pièce Inv. 706 du Musée de Copenhague (cf. Poulsen 1962-1974, pp. 97-98, pl. CXXXI-CXXXII). Un portrait semblable se trouve aux Musées des Thermes à Rome, Inv. 726

¹³Le premier fait partie d'une collection privée (cf. Bronze et Or 1996, pp. 76-77), le deuxième appartient au Musée d'Art et d'Histoire, Inv. 19050 (cf. Bronze et Or 1996, p. 78)

¹⁴Musée de Thermes Inv. 688 (cf. Wegner 1939 p. 194, pl. 29 a)

¹⁵Louvre Inv. MA 1179 (cf. Wegner 1939, p. 187, pl. 29 b)

Un aspect de la personnalité de Marc-Aurèle à travers son monnayage

Christophe Goumand

Le monnayage sous le règne de Marc-Aurèle ne diffère pas beaucoup de celui de ses prédécesseurs, les mêmes thèmes reviennent et servent un même idéal : la propagande impériale.

Les pièces de monnaie pouvaient être produites rapidement et en grande quantité. Elles circulaient directement des ateliers impériaux de Rome dans les mains des habitants de tout l'empire¹⁶. Ce support était très apprécié des empereurs, surtout de Marc-Aurèle, qui avait exigé que son effigie soit présente dans chaque demeure¹⁷, qui produisit un grand nombre de types monétaires différents durant son règne.

C'est en 140 que l'effigie de Marc-Aurèle apparaît pour la première fois sur une monnaie lors de son élévation au rang de César par Antonin le Pieux (fig. 1).

Les premières monnaies qu'il frappera lors de son élévation au rang d'Auguste en 161 illustreront la nouvelle formule gouvernementale en représentant les deux "co-empereurs" se serrant la main avec l'inscription CONCORDIA ou CONCORDIA AVGVSTORVM. Ce type sera aussi le premier frappé par Lucius Vérus qui produira de nombreux types monétaires en commun avec Marc-Aurèle (fig. 2-3).

Durant les premières années de règne, Marc-Aurèle reprend les types monétaires de ses prédécesseurs, tels que l'Annone, l'Equité (fig. 4), la Providence, la Santé, ... qui seront produits tout au long de son règne.

Lors de la deuxième année de règne de Marc-Aurèle, débute l'*Expeditio Orientalia*. Toutes les pièces produites par Lucius Vérus, présent sur le front pour conduire cette guerre, y feront allusion.

Il faudra cependant attendre 2 ans (164) pour que la première pièce émise par Marc-Aurèle mentionne la guerre en cours. Cette première mention, reprise d'un type émis par Lucius Vérus l'année précédente, représente l'Arménie personnifiée, assise, vaincue, au pied d'une enseigne militaire romaine avec en exergue l'inscription ARMEN(IA). A l'avers de cette pièce apparaît le titre ARMENIACVS dans la titulature de Marc-Aurèle¹⁸ ainsi qu'une seconde acclamation impériale (IMP II), titre décerné à un général victorieux (fig. 5).

D'autres pièces sont frappées, pour marquer la soumission de l'Arménie, avec au revers Mars portant un trophée et une Victoire ainsi qu'une Victoire portant une couronne et une palme.

En 165, on voit apparaître un type particulier qui ne sera frappé que durant cette période, représentant l'empereur, debout, entre 4 enseignes militaires (fig. 6). Cette frappe insinue une opération militaire de grande envergure. En effet, cette année-là, Rome décide de poursuivre les Perses, puissants et fauteurs de troubles en Orient, afin de fortifier leurs frontières. De nombreuses villes sont prises par les Romains et les 2 empereurs reçoivent leur troisième acclamation impériale. Durant le reste de l'année, les frappes monétaires de Lucius Vérus font toutes allusions à l'*Expeditio Orientalis* alors que celles de Marc-Aurèle sont plus pacifiques avec des thèmes tels que l'Annone et la Libéralité.

En 166, les 2 empereurs fêtent leur triomphe à Rome. La production monétaire fait de nombreuses références aux victoires. Un nouveau type de Victoire apparaît, qui ne sera produit que durant cette année, celui de la Victoire portant une couronne tourellée, identique à la

personnification d'une ville, se référant à Ctésiphon, la capitale parthe qui est tombée aux mains des Romains.

Les 2 empereurs reçoivent leur quatrième acclamation impériale (IMP IV) et se parent du titre *Parthicus Maximus*.

En 167, les premières émissions rappellent les victoires sur les Parthes. Les émissions qui suivent montrent l'empereur faisant une libation sur un trépied, probablement pour demander la protection des dieux lors de son départ en Germanie afin de lutter contre les Marcomans.

L'année suivante, les 2 empereurs reçoivent leur cinquième acclamation impériale, probablement après leur victoire sur les Lombards.

Après la mort de Lucius Vérus en 169, Marc-Aurèle raye de sa titulature les titres *Armeniacus* et *Parthicus Maximus* qu'il partageait avec son collègue. A la fin de l'année apparaît le type PROFECTIO représentant l'empereur en habit militaire, sur un cheval, portant une lance et entouré de 4 soldats. Ce type représente le départ de l'empereur pour le front de Germanie.

La campagne de Germanie est annoncée au début de l'année 170 par un type *adlocutio* représentant l'empereur sur une plate-forme avec 2 attendants s'adressant à trois soldats portant des insignes de légions.

En 169, des pièces sont frappées pour rendre hommage à l'armée avec les types CONCORDIA EXERCITVVM et FIDES EXERCITVVM. A la fin de l'année, l'empereur reçoit sa sixième acclamation impériale et marque sa victoire avec une série monétaire représentant une Victoire plaçant sur un palmier un bouclier portant l'inscription VIC(TORIA) GER(MANICA) (fig. 7).

En 172, apparaît le type GERMANIA SVBACTA, reprenant celui de l'Arménie vaincue (cf. fig. 5) et de nombreux types de Victoires sont frappés. Marc-Aurèle et son fils Commode, alors âgé de 11 ans, prennent le titre *Germanicus*.

En 173, apparaissent les mêmes séries monétaires avec un *profectio* annonçant la guerre contre les Quades, suivi de différents motifs victorieux (fig. 8).

L'année suivante, l'empereur reçoit la septième acclamation impériale, peut-être pour une victoire décisive sur les Quades. Cette année-là, toutes les émissions monétaires ont un lien avec la guerre en cours. On y trouve les différents types de Victoires et Mars ou Jupiter tenant une Victoire (fig. 9).

En 175, la huitième acclamation impériale lui est décernée à l'occasion d'une victoire sur les Iazyges et Marc-Aurèle prend le titre de *Sarmaticus*.

En 176, hormis les traditionnels types de Victoires, apparaissent les types PAX AVG et PAX AETERNA, mentionnant la pacification de la Germanie.

L'année suivante, alors que le triomphe sur les Germains et Sarmates est fêté à Rome, apparaît un type représentant une pile d'armes avec la légende DE SARM(ATIS) ou DE GERM(ANIA) (fig. 10). Mais les hostilités reprennent sur les frontières de Germanie, et vers la fin de l'année une neuvième acclamation impériale doit marquer une victoire.

Comme on peut le constater, durant le règne de Marc-Aurèle, un grand nombre de frappes monétaires font référence aux conflits auxquels l'empire romain est confronté. Ces émissions nous permettent de suivre les différents conflits et victoires (les défaites étant bien entendu toujours passées sous silence).

Les victoires les plus importantes sont mentionnées déjà à l'avers des monnaies avec un titre dans la titulature ou une salutation impériale supplémentaire.

Bien que l'on soit en pleine *Expeditio Orientalis*, Marc-Aurèle, empereur philosophe et pacifiste, ne fait aucune mention sur ses premières émissions monétaires aux événements militaires. Seul Lucius Vérus y fera allusion sur ses monnaies durant les 2 premières années.

Les premières références apparaîtront lors du triomphe sur l'Arménie auquel il s'associe. Ensuite, Marc-Aurèle fera régulièrement référence aux guerres dans les sujets représentés sur ses monnaies. Après la mort de Lucius Vérus, lors de la campagne en Germanie, toutes les étapes importantes de la guerre sont mentionnées par des frappes, et, dès 170, pratiquement toutes les émissions de Marc-Aurèle font référence aux problèmes auxquels est confrontée l'armée romaine ou célèbrent ses victoires. Durant certaines années telles que 171 ou 173, toutes les monnaies frappées se réfèrent aux conflits en cours.

¹⁶Nous ne parlerons pas ici des frappes effectuées dans les villes orientales qui avaient leur propre production et unité monétaire.

¹⁷Histoire Auguste, Vie de Marc-Aurèle, XVIII.

¹⁸Celui-ci apparaît quelques mois auparavant chez Lucius-Vérus.

Nous pouvons nous demander pourquoi Marc-Aurèle a évité les références aux guerres au début de son règne. Peut-être voulait-il laisser l'honneur à Lucius Vérus de mentionner la guerre qu'il dirigeait, mais vu qu'il partageait le pouvoir, il partageait aussi les victoires de l'armée romaine.

Marc-Aurèle, le pacifiste qui, au début de son règne, préférait éviter les motifs "belliqueux" sur ses monnaies semble de plus en plus préoccupé par les guerres qui menacent la frontière de l'Empire après la mort de Lucius Vérus.

La numismaatique nous permet d'observer la transformation, certes un peu forcée par les événements historiques, de l'empereur philosophe en empereur capitaine.

Bibliographie :

Mattingly-Sydenham 1930

H. Mattingly, E. Sydenham, Roman Imperial Coinage, vol III, Londres, 1930, p. 195-355.

Mattingly 1940

H. Mattingly, Coins of the Roman Empire in the British Museum, vol IV, Londres, 1940, p. 385-688.

Szaivert 1989

W. Szaivert, Die Münzprägung der Kaiser Marcus Aurelius, Lucius Verus und Commodus (161-192), Wien, 1989.

Bronze et Or 1996

Collectif, Bronze et Or, visage de Marc Aurèle empereur, capitaine, moraliste, Genève, 1996.

Illustrations*

Fig. 1

ANTONIN LE PIEUX, 10 juillet 138 - 7 mars 161

Rome, 140, denier, AG

Av. ANTONINVS AVG PIVS P P TR P COS III. Buste laurée à droite d'Antonin le Pieux. Rv. AVRELIVS CAESAR AVG PII F COS. Buste nu de Marc-Aurèle à droite. Réf. RIC 3, p. 78, 417 a

Fig. 2

MARC-AURELE, 7 mars 161 - 17 mars 180

Rome, 162, dupondius, AE

Av. IMP CAES M AVREL ANTONINVS AVG P M. tête radiée de Marc-Aurèle à droite. Rv. CONCORD AVG VSTOR TR P XVI COS III-S/C. Marc-Aurèle et Lucius Vérus debout se donnant la main. Marc-Aurèle tient un rouleau. Réf. RIC 3, p. 279, 828.

Fig. 3

LUCIUS VERUS, 7 MARS 161 - 169

Rome, 161-162, as, AE

Av. IMP CAES L AVREL VERVS AVG. Tête nue à droite de Lucius Vérus. Rv. CONCORD AVG VSTOR TR P COS II - S/C. Marc-Aurèle et Lucius Vérus debout se tenant la main. Réf. RIC 3, p. 317, 1288 ou 1314.

Fig. 4

MARC-AURELE, 7 mars 161 - 17 mars 180

Rome, dupondius, AE, 176

Av. M ANTONINVS AVG GERM SARMATICVS. Buste radié drapé de Marc-Aurèle à droite. Rv. T R P XXX IMP VIII COS III - S / C. Aequitas debout à gauche tenant une balance et une corne d'abondance. Réf. RIC 3, p. 305, 1175.

* Les monnaies reproduites ici proviennent des fouilles effectuées sur le site de Martigny (sauf fig. 10: collection privée). Nous tenons à remercier Monsieur François Wible, directeur des fouilles, qui nous a aimablement mis à disposition les illustrations.

Fig. 5

Rome, 164, denier, AG

AV. ANTONINVS AVG ARMENIACVS. Tête laurée à droite de Marc-Aurèle. Rv. P M TR P XVIII IMP II COS III / ARMEN. L'Arménie assise devant un bouclier et un vexillum. Réf. RIC 3, p. 219, 81.

Fig. 6

Rome, 165, sesterce, AE

AV. [M] AVREL ANTONINVS - [AVG AR]MENIACVS PM. Tête laurée à droite de Marc-Aurèle. Rv. [TR POT] XIX IMP II COS III / S-C. Marc Aurèle en habit militaire, tenant un sceptre entre 4 étendards. Réf. RIC 3, p. 284, 909.

Fig. 7

Rome, 171-172, sesterce, AE

AV. M ANTONINVS AVG TR [P XXV] (ou XXVI). Tête laurée à droite de Marc-Aurèle. Rv. IMP VI COS III - SC Victoire à demi vêtue debout à droite fixant à un palmier un bouclier portant l'inscription VIC GER. Réf. RIC 3, p. 293, 1001, ou p. 295, 1029.

Fig. 8

Rome, sesterce, AE, 173

AV. M AVREL ANTONINVS AVG. Tête radiée de Marc-Aurèle à droite. Rv. VICT/ GERMA / IMP VI / COS III / S C dans une couronne de laurier. Réf. RIC 3, p. 300, 1092.

Fig. 9

Rome, sesterce, AE, 174

AV. M ANTONINVS AVG TR P XXVIII. Buste lauré drapé et cuirassé à droite de Marc-Aurèle. Rv. IMP VI COS III - SC. Jupiter assis à gauche tenant de la main droite une victoire et de la main gauche un sceptre. Réf. RIC 3, p. 300, 1098.

Fig. 10

Rome, denier, AR, 177

AV. M ANT[ONJ]INV[S] AVG - GERM SARM. Buste lauré de Marc-Aurèle à droite. Rv. TR P XXXI IMP VIII COS III P P / SARM. Pile d'armes, boucliers, cuirasses, casques, vexillum et lances. Réf. RIC 3, p. 241, 367.



Fig. 1

Fig. 5



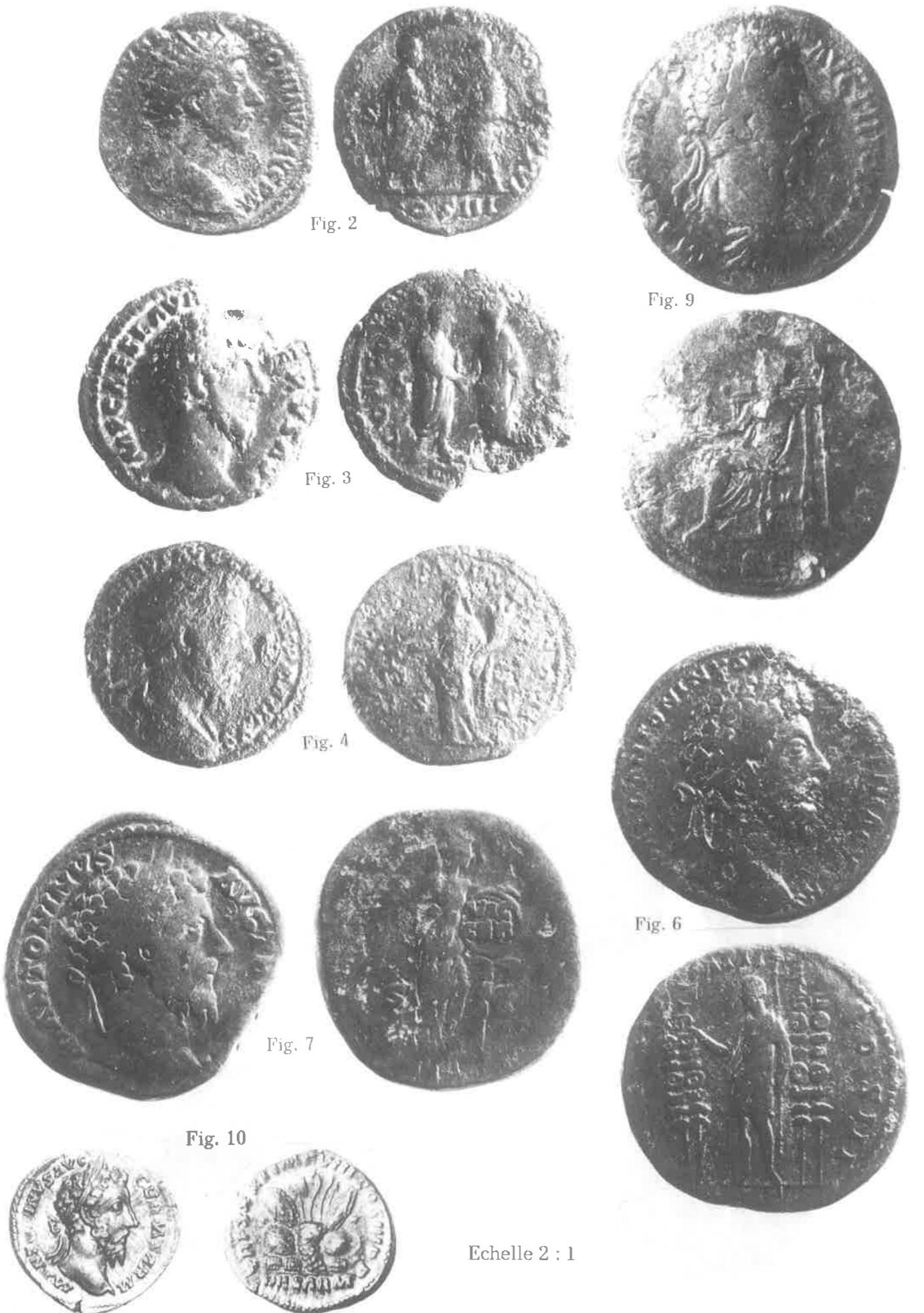
Fig. 8



MARC AURELE

Une brève biographie

WAVELET David



Le 26 avril 121 naît à Rome , sur le mont Caelius, Catilius Severus qui , à la mort de son père , vers 130 , prendra les noms de Marcus Annius Verus, et après son adoption par Antonin, ceux de Marcus Aelius Aurelius Verus. Sa famille était fixée en Italie mais originaire de Succubo, en Bétique. Il était donc provincial d'origine , et , comme Trajan et Hadrien, espagnol.

Marc Aurèle est apparenté à la famille impériale; c'est le petit-fils de M. Annius Verus, le beau-frère d'Hadrien et l'arrière- arrière-petit-neveu de Trajan.

Marc Aurèle est élevé chez son grand-père où il reçoit une éducation soignée avec les meilleurs maîtres et sophistes de Rome dont Hérode Atticus qui l'initie à l'éloquence grecque. En 128 ou 129, Hadrien le fait rentrer dans la confrérie des Saliens (Prêtres de Mars). En 135, il prit la toge virile et Hadrien le fiança à Fabia , fille d'Aelius Caesar, son fils adoptif et héritier présomptif. Ses fiançailles sont rompues par Antonin qui, en 138 , le fiance à l'une de ses filles Anna Galeria Faustina Junior que Marc Aurèle épouse en 145 et qui lui donnera 13 enfants avant de mourir en 175.

Le 25 février 138, Hadrien demande à Antonin, qu'il a choisi comme successeur, d'adopter Marc Aurèle.Dès lors, Marc Aurèle devient préteur en 138 , reçoit le titre de César en 139 et est consul en 140 puis en 145. En 147, il reçoit la puissance tribunicienne et l'imperium proconsulaire. Le 1er janvier 161, Marc Aurèle revêt son troisième consulat et deux mois plus tard, le 7 mars, la mort d'Antonin l'amène à l'Empire.

Marc Aurèle, alors âgé de quarante ans, n'a jamais exercé de poste militaire ou politique. Il confère à son frère adoptif L. Aelius Aurelius Commodus (qui devient L. Aurelius Verus) le titre d'Auguste , le plaçant ainsi officiellement , à l'exception du souverain pontificat, considéré encore à cette époque comme indivisible, sur un pied complet d'égalité avec lui et, pour sceller mieux encore cette situation nouvelle, il lui donna en mariage sa fille Anna Lucilla. L. Verus avait dix ans de moins que Marc Aurèle et il a joué un rôle relativement secondaire jusqu'à sa mort en 169.

A son avènement, Marc Aurèle trouva l'Empire en paix, mais son règne va être agité dès les premières années.Sur dix-neuf années de règne, Marc Aurèle dut faire la guerre durant dix-sept ans. Il aura successivement deux grandes guerres à mener, la guerre d'Orient de 161 à 166, la guerre danubienne de 166 à 180 (avec une interruption de deux ans) .

La guerre d'Orient : La rupture entre Rome et les Parthes, menaçante déjà sous Antonin, se produisit dès le début du règne de Marc Aurèle. Vologèse III, qui avait reculé devant la fermeté d'Antonin, crut qu'il aurait facilement raison de Marc Aurèle. La question d'Arménie se trouva à l'origine du conflit. Le candidat parthe, un prince arsacide,Pacorus, soutenu par un général de Vologèse, Chosroës, s'empare du trône. Le gouverneur de Cappadoce, M. Sedatius Severianus voulut l'expulser par la force; écrasé à la bataille d'Elegia, il se donna la mort. L'Arménie était perdue pour Rome et la Syrie, où le légat Attidius Cornelianius prit la fuite avec ses troupes, fut envahie en 161.

Marc Aurèle dut agir, il resta à Rome mais envoya en Orient Lucius Verus auquel il adjoint d'excellents généraux : M. Statius Priscus, P. Martius Verus et surtout Avidius Cassius, un Syrien d'origine. Statius Priscus, nommé gouverneur de Cappadoce, et commandant de l'armée du nord, dut reconquérir l'Arménie; Martius Verus et Avidius

Cassius , à la tête des forces romaines du sud, reçurent mission d'opérer contre les Parthes. Lucius Verus, de son quartier général d'Antioche ,assura la coordination des opérations.

L'avance des Parthes fut d'abord enrayée et les envahisseurs furent rejettés sur la rive gauche de l'Euphrate. Statius Priscus entra en Arménie d'où il expulsa le prétendant parthe; en 163, il enleva la capitale Artaxata qui reçut une forte garnison. L'ancien roi Sohaernus fut rétabli sur le trône d'Arménie.

En 165, l'armée romaine sous les ordres d'Avidius Cassius se tourna contre le royaume parthe. Elle remporta une victoire à Doura-Europos puis pénétra en Mésopotamie.

En 166, l'armée romaine enleva les deux capitales parthes Séleucie et Ctésiphon. Maître de la Parthie mésopotamienne , Avidius Cassius pénétra en Médie mais la peste le força à reculer et au retour la famine et l'épidémie lui causèrent de nombreuses pertes; il rentra toutefois victorieux en Syrie.

La paix fut signée avec les Parthes. L'Arménie resta vassale de l'Empire. En Mésopotamie, la partie occidentale du pays (l'Osrhoène et la région de Carrhes), limitrophe de l'Arménie ,au nord, de l'Euphrate , à l'ouest, fut placée sous la souveraineté de l'Empire et Carrhes reçut une colonie romaine. Marc Aurèle confia à Avidius Cassius un grand commandement militaire qui s'étendit à l'Orient romain tout entier (ainsi Avidius Cassius intervint en 172-173 en Egypte et en Arabie). Lucius Verus rentra à Rome et les deux empereurs célébrèrent les victoires d'Orient par un triomphe le 23 août 166.

Les guerres danubiennes : Sous Hadrien et Antonin, la frontière danubienne ,désormais couverte par l'annexion de la Dacie, était restée tranquille. Tout changea avec le règne de Marc Aurèle.

Les Goths , qui étaient installés sur la rive méridionale de la Baltique, se mirent en marche vers la mer Noire. Des Goths, le mouvement se communiqua aux Burgondes, aux Semnons et aux Lygiens, et de ceux-ci aux peuples germaniques ou sarmates, limitrophes de l'Empire, qui, sous cette pression , se trouvèrent lancés à l'assaut du territoire romain. Aux Marcomans, aux Quades ,aux Jazyges, se joignirent les Hermundures, les Vandales, les Lombards, les Lacringes, les Bures, les Naristes, les Sosibes, les Sicobotes, les Bastarnes, les Alains, les Roxolans, les Peucins, les Costoboci, les Victovales; la ligne entière du Danube est menacée. La proximité de l'Italie accentuait le danger.

Au milieu de 166, les barbares déclenchèrent une offensive en envahissant les provinces romaines de la rive droite, la Rhétie, le Norique, la Pannonie, la Mésie. Les Marcomans et les Quades, traversant les Alpes envahirent même l'Italie du Nord où ils vinrent assiéger Aquilée et allèrent détruire la ville d'Opitergium (Oderzo); le préfet du prétoire Furius Victorinus, qui tenta de les arrêter ,tomba à l'ennemi. Dans le même temps, les menaces sont plus fortes dans les Balkans; la Dacie est envahie au début de 167. De plus, les peuples du Pont Euxin piratent les côtes romaines et il faudra entreprendre une campagne maritime contre eux (169-171).

Marc Aurèle ordonna des cérémonies religieuses extraordinaires; il fit purifier Rome et célébra pendant huit jours les fêtes du Lectisterne. Puis il quitta Rome avec Lucius Verus, en prenant personnellement le commandement, et marcha contre les barbares (automne 167). L'Italie du Nord fut rapidement délivrée; Lucius Verus voulait faire la paix avec les barbares mais Marc Aurèle décida de les poursuivre. Dès l'été 168, les barbares refranchirent le Danube et la Dacie fut libérée. Début 169, Verus et Marc Aurèle repartirent pour Rome mais Verus mourut en chemin.

Marc Aurèle occupa une partie de l'année 169 à des préparatifs militaires et financiers: et il quitta Rome en automne 169 . Les deux premières années furent très dures mais en 171, Marc Aurèle franchit le Danube à la tête d'une armée considérable. Les

Marcomans durent signer un traité de paix en 172 (Marc Aurèle reçut le surnom de Germanicus) et les Quades capitulèrent en 174. Les bas-reliefs de la colonne de Marc Aurèle nous renseignent sur les détails de cette grande offensive. L'armée romaine est victime de harcèlements permanents de la part des Germains et ce n'est qu'en 175, après avoir mené une véritable guerre d'extermination, que Marc Aurèle obtient une paix qui n'est en fait qu'une trêve.

En avril 175, circule à Rome la rumeur que l'empereur est tombé sur le champ de bataille. Ces bruits poussent l'un de ses plus fidèles généraux Avidius Cassius à se proclamer empereur en mai 175; mais l'armée reste loyale et Cassius est assassiné trois mois plus tard.

En 177 les Quades , notamment, reprirent certains mouvements. Marc Aurèle envoya d'abord les frères Quintili (Sex. Quintilius Cordianus et Sex. Quintilius Valerius Maximus) qui malgré une victoire en 177 ne réussirent pas à venir à bout de leur campagne. Marc Aurèle se déplaça donc en été 178 avec son fils Commode devenu son collègue. Marc Aurèle remporte de nombreuses victoires mais il tombe malade au début de mars 180 et meurt le 17 mars 180.

Les longues campagnes militaires n'empêchent pas Marc Aurèle de gérer l'Empire en étroite collaboration avec le sénat. Il promulgue toute une série de lois dont plus de 300 textes nous sont parvenus et dont plus de la moitié concerne les femmes,les enfants et les esclaves. Il favorise la vie municipale et crée un véritable état civil romain pour empêcher les fraudes à la citoyenneté romaine.

Comme les guerres coûtent cher, il cherche à contrôler les dépenses et met aux enchères le trésor d'Hadrien.

Il cherche à limiter l'influence de la religion chrétienne et recourt à des persécutions.

Marc Aurèle est l'auteur des *Pensées* , recueil de 13 livres commencé en 172 qui nous donne des renseignements sur sa vie et sur ses principes stoïciens.

Sources

DION CASSIUS *Histoire Romaine* LXXI à LXXXIII
MARC AURELE *Pensées*.

Exposition: la musique et ses représentations dans l'Antiquité

Monsieur Dörig avait une idée, il voulait monter une exposition sur le thème de la musique dans l'antiquité. Les salles du musée Rath étaient déjà réservées et de nombreux contacts avaient été pris avec divers musées d'Europe. Malheureusement, la mort le rappelant trop tôt, l'empêcha de mener son projet à terme.

Enseignants, assistants et étudiants, voulant faire un geste pour celui qui fut durant des années titulaire de la Chaire d'archéologie classique à l'université et qui, par sa gentillesse et sa compétence, avait su se faire apprécier d'eux, décidèrent de collaborer à la réalisation d'une exposition sur le même thème que celui qui tenait tant à cœur à monsieur Dörig.

Cette exposition, à laquelle ils ont travaillé durant tout le semestre d'été de cette année, regroupe représentations ayant trait à la musique et instruments provenant du Proche Orient, de Grèce et d'Italie et allant du deuxième millénaire avant notre ère jusqu'à l'époque impériale romaine. Elle se tiendra cet automne au Musée d'Art et d'Histoire, où, un parcours didactique et ludique sur ce thème sera proposé aux visiteurs entre les pièces d'ores et déjà exposées et celles qui seront sorties des réserves pour le besoin de l'exposition.

Xavier Coquoz

Fig. 1



Fig. 2

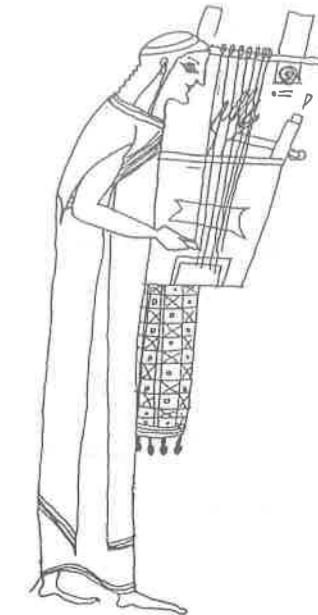


Fig. 3

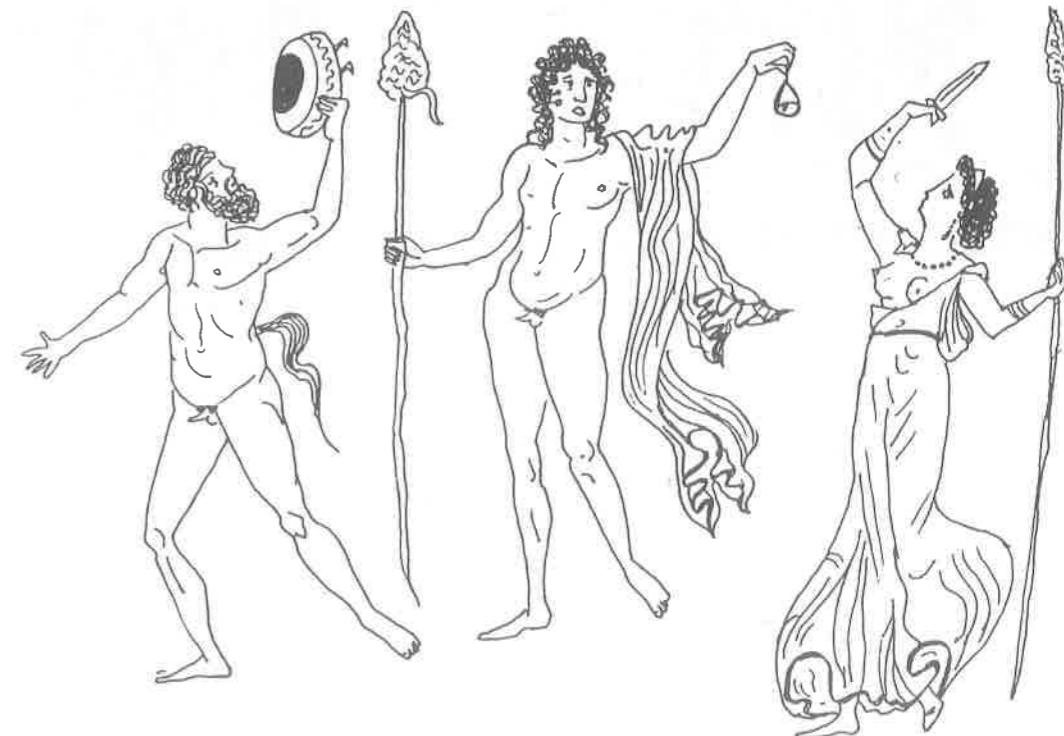


Fig. 4

Fig. 1, Apollon et enfant tenant une lyre, chous attique à figures rouges, MAH (=Musée d'art et d'histoire, Genève) Inv. 20334

Fig. 2, Homme barbu avec lyre, oinochoé attique à figures rouges (forme 7), MAH Inv. 5764

Fig. 3, Apollon citharède, amphore attique à figures noires, MAH, Inv. MF 154

Fig. 4, Thiase dionysiaque, cratère à volutes apulien à figures rouges, MAH Inv. 15036
(Dessins de Sabine Laemmle)

Baie de Naples
(Voyage d'études, février-mars 1996)

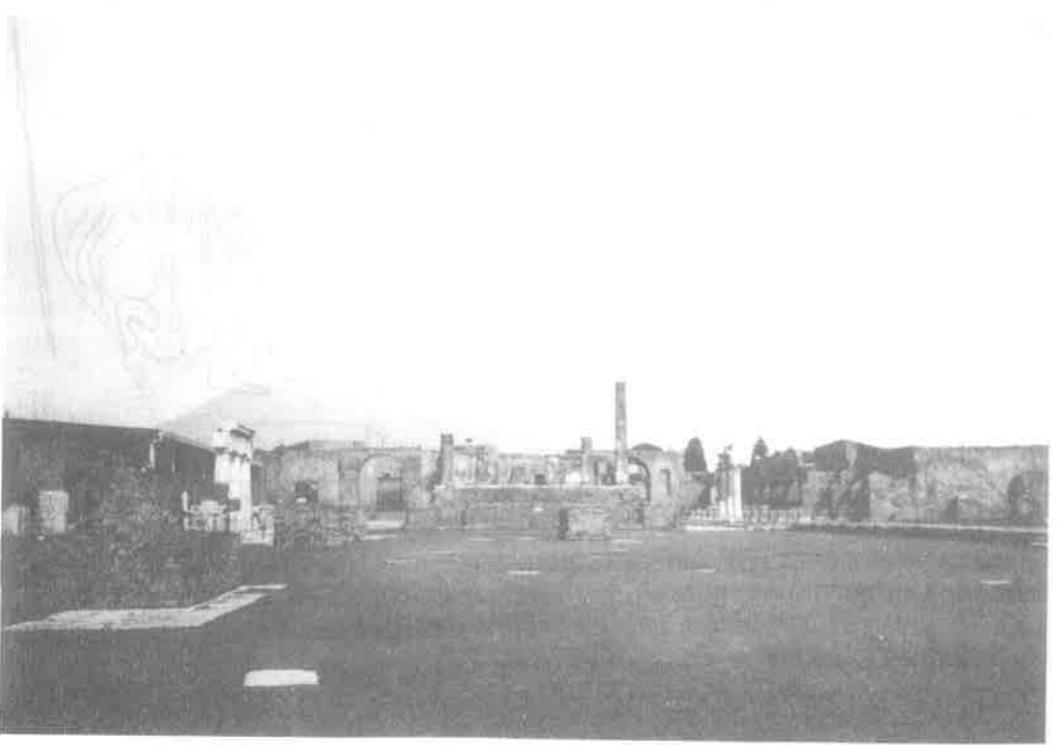
Isabelle Dufourd
Fabia Curti

Essayer de résumer un voyage de quinze jours en quelques pages, aurait été sans doute utopique (surtout lorsqu'il s'est déroulé dans une région si riche en monuments et en sites archéologiques). Nous avons donc pensé à vous l'illustrer par quelques images, qui rappelleront sûrement des bons souvenirs à ceux qui ont eu l'opportunité d'y participer et qui, nous l'espérons, feront apprécier à tout le monde ces lieux superbes.

1- Les participants



2- Pompei: le Forum



3- Pompei: le Théâtre



4- Une rue de Pompei



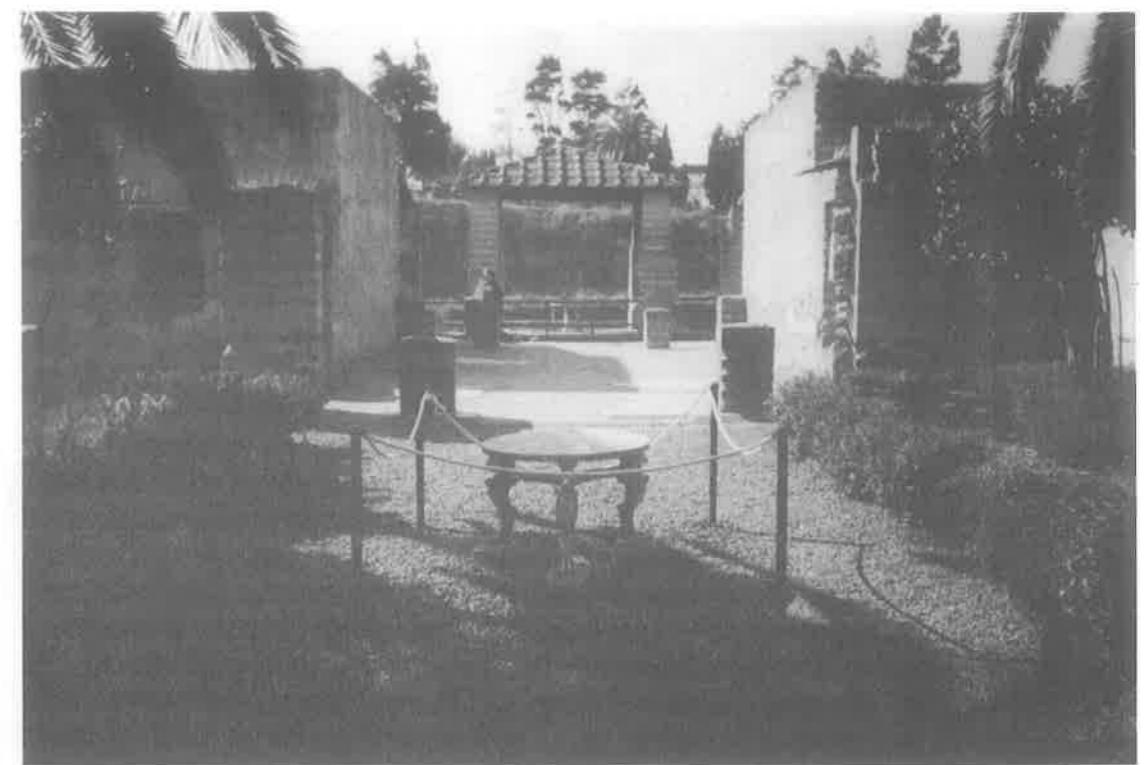
5- Pompei: l'amphithéâtre



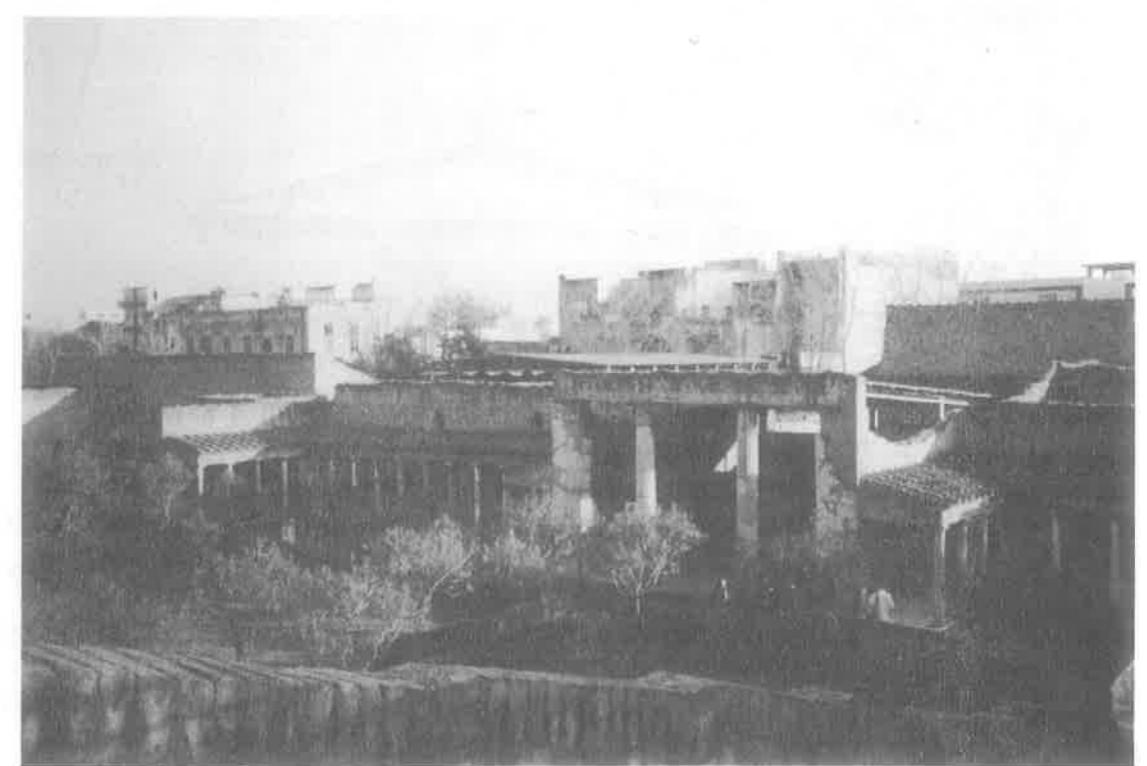
6- Herculaneum: la Palestre



7- Herculaneum: une maison



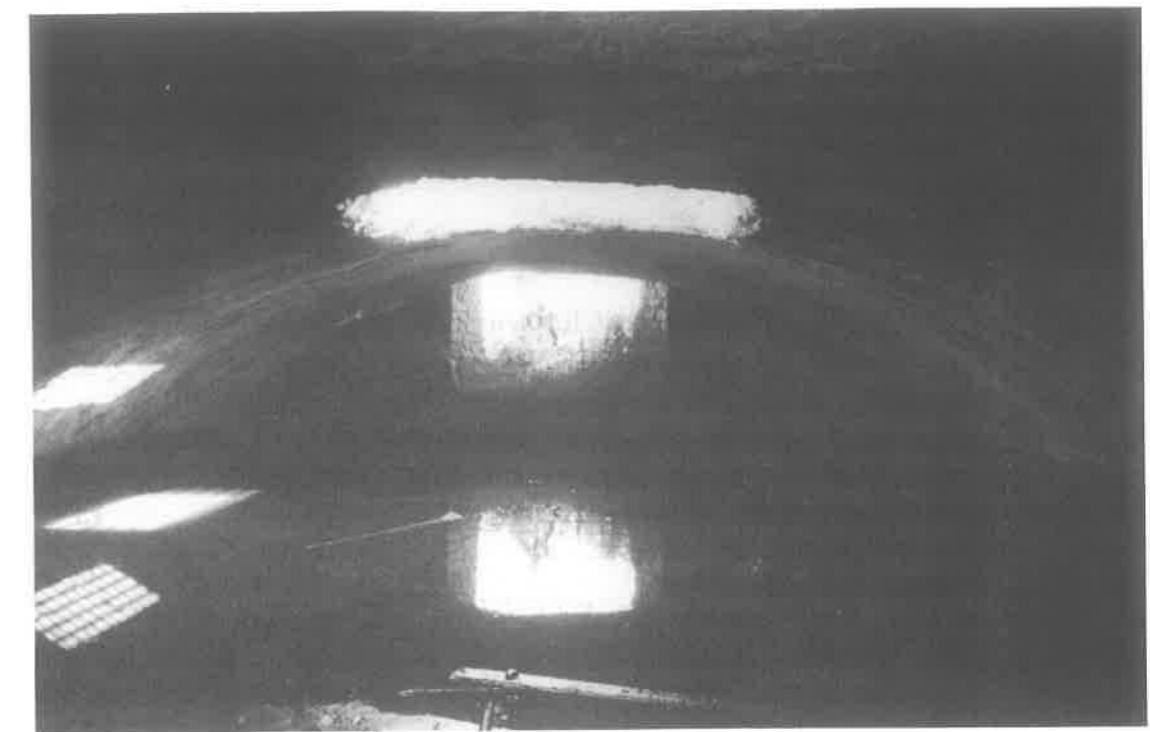
8- Torre Annunziata: la Villa D'Oplontis



9- Capri: vue depuis la Villa Jovis



11- Baiae: le "temple de Mercure"



10- Paestum: le temple de Hera



12- Cumes: vue depuis l'acropole



Photo n.1: Laetitia Phialon ; Photos n. 2, 3, 6, 7, 8, 9, 10: Fabia Curti; Photos n. 4, 5, 11, 12: Sonia Rezgui

TABLE DES MATIERES

Articles

Le dolmen M XII du site du Petit-Chasseur (Sion, Valais, Suisse) 1
Suzanne Eades

Thermae et Balnea en Suisse 8
Fabia Curti

Les statuettes en bronze de l'époque archaïque 13
Sonia Rezgui

Expositions

Marc-Aurèle:

Les portraits Fabia Curti 18
 Le monnayage Christophe Goumand 20
 Une brève biographie David Wavelet 25

La musique et la danse dans l'antiquité 28
Xavier Coquoz

Voyages

Baie de Naples: voyage d'étude, février-mars 1996 30
Isabelle Dufourd
Fabia Curti

